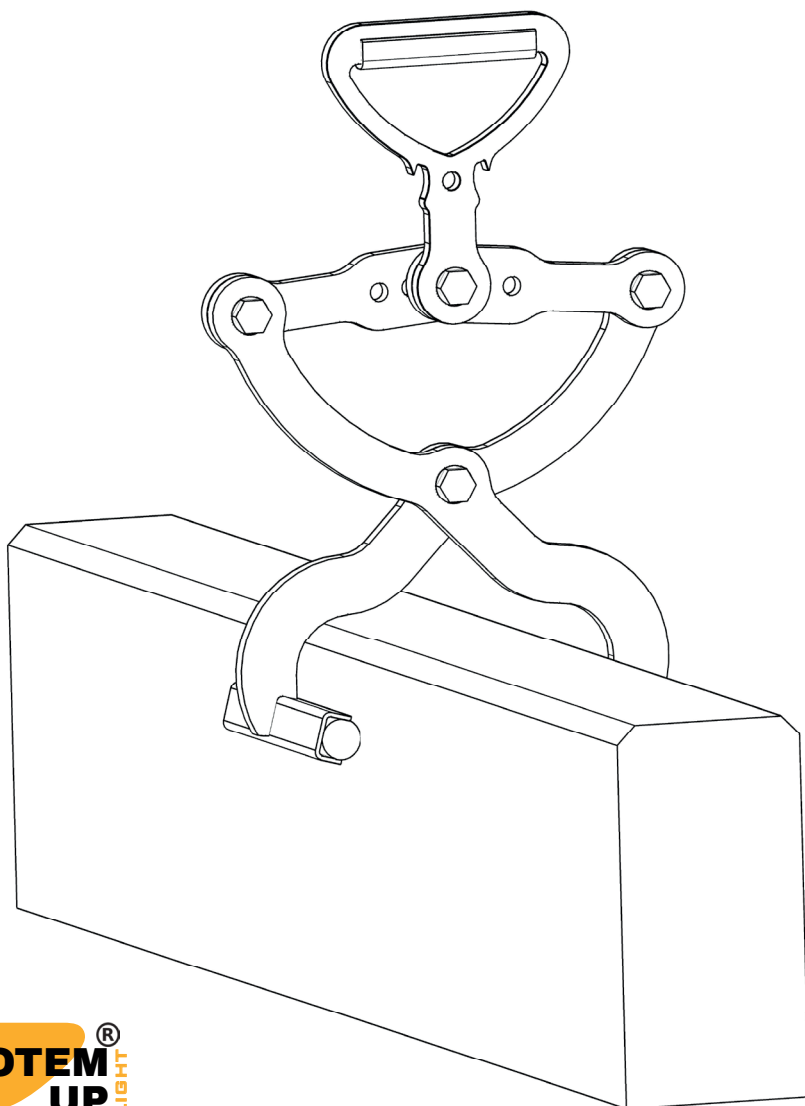


Totem UP Light

Manuel de l'utilisateur







SOMMAIRE

Introduction	page 4
Déclaration de conformité	page 4
Garantie	page 5
Utilisation	page 5
Consignes de sécurité	page 6
Recyclage	page 8
Conseils sur la plaque signalétique	page 8
Conseils pour la location des outillages Syn-Tech S.R.L.	page 9
Schéma de montage	page 10



1. INTRODUCTION

SYN TECH S.R.L. vous remercie pour l'acquisition de votre Totem UP Light. Cet outil est soumis à des règles d'utilisation. Veuillez les lire et les respecter pour un usage en toute sécurité. Gardez cette notice dans un endroit accessible à tout utilisateur.

2. DECLARATION DE CONFORMITE

Description	:	TOTEM.UPLIGHT
Numéro d'ordre	:	de 1 à 250
Fabricant	:	Syn-Tech S.R.L. Rue Ronheu, 9 4480 Hermalle Sous Huy (Engis) – Belgique BCE / TVA : BE 0747.654.818 info@syn-tech.pro https://syn-tech.pro RPM Liège

L'appareil décrit ci-dessus est conforme aux exigences pertinentes des directives de l'UE

La directive EC-machinery directive 2006/42/EC n'est pas applicable en raison de l'usage exclusivement manuel de cet appareil (pas de levage mécaniquement assisté)

L'appareil n'est soumis à aucune autres directives prévoyant le marquage CE

Par conséquent, le marquage CE ne peut être apposé



3. GARANTIE

Cet appareil est garanti 2 ans à compter de la date d'achat. Durant la période de garantie, le fabricant assumera l'entière responsabilité en cas de défauts de fonctionnement ou de fabrication.

La période de garantie de 2 ans ne reprend pas à zéro, mais se poursuit à compter de la date d'achat de l'appareil lors d'une intervention sous garantie. La garantie est accordée sur la base de la preuve d'achat.

Pour les éléments d'usure, une garantie de 6 mois s'applique.

Tous nos produits sont soumis à des contrôles qualité avant d'être proposés à la vente. Si vous deviez toutefois rencontrer un problème avec votre appareil, nous vous invitons à prendre contact avec notre service à la clientèle ou votre revendeur

La garantie et la responsabilité du fabricant n'ont plus effet dans les cas suivants :

- Les instructions du manuel n'ont pas été suivies
- Utilisation contraire, brutale ou anormale
- Non-respect des consignes de sécurité
- Modification de l'appareil par le consommateur non autorisé par le fabricant
- Utilisation d'éléments ou accessoires qui ne sont pas recommandés par le fabricant

4. UTILISATION

- TOTEM UP Light est une pince destinée au levage MANUEL d'éléments en béton ou pierre naturelle, dont l'épaisseur varie entre 5 et 15 cm uniquement
- Celle-ci a été conçue pour vous faciliter la manutention et la pose d'éléments en béton dans les tranchées prévue à cet effet
- Veillez à ce que votre appareil soit correctement réglé pour une prise optimale des éléments à manipuler (voir plan → positions de réglage)



- Cet appareil a été conçu pour le pincage de face plane et parfaitement parallèle. Sinon, il existe un risque que l'élément soulevé tombe
- Dans le cas où la charge est trop importante, faites-vous aider par une autre personne, soit avec une deuxième pince ou un bras de levier DUO UP, qui est disponible sur demande à votre revendeur.

5. CONSIGNES DE SECURITE

- Avant l'utilisation de votre matériel, veillez à ce qu'il ne manque aucune pièce qui le constitue (Voir plans → Désignation et quantités)
- Assurez-vous que le serrage des visseries est bien vérifié avant chaque utilisation, pour garantir un fonctionnement optimal ainsi que votre sécurité
- Ne détournez pas l'usage de votre produit, ni ne modifiez sa conception
- Ne levez pas des éléments détériorés
- Assurez-vous que les surfaces à pincer soient propres et dépoussiérées
- Ne levez pas de charge grasse, huilée ou à surface lisse (marbre poli par exemple)
- Les mors sont pourvus de caoutchouc interchangeable. Assurez-vous qu'ils sont exempts de graisse ou d'huile. Les dégraisser régulièrement
- Hauteur maximum de levage : 1 mètre
- Poids maximum de levage : 60Kg



- Il est strictement interdit d'utiliser l'appareil en combinaison avec d'autres équipements de levage (grue, palan à chaîne, chariot élévateur, pelle hydraulique)
- En cas de problème plus spécifique, consultez notre page web : <https://syn-tech.pro> ou envoyez un Email : info@syn-tech.pro
- Respectez les règles de sécurité liées à votre travail et portez les équipements requis pour votre protection
- En cas de casse de votre produit, contactez-nous ou votre revendeur pour un remplacement par des pièces d'origine
- La visserie peut être remplacée par de la visserie standard mais, consultez nous pour obtenir les références à utiliser
- Surveillez les enfants pour qu'ils ne jouent pas avec l'appareil
- Cet appareil ne peut être utilisé que par des enfants de plus de 16 ans, pour autant qu'ils soient sous surveillance et qu'ils aient reçu les instructions sur la manière d'utiliser l'appareil et qu'ils connaissent les dangers liés à son utilisation
- N'utilisez l'appareil que pour l'usage auquel il est destiné
- L'appareil doit être entretenu régulièrement et avec soin, le contraire pourrait avoir un effet négatif sur sa durée de vie ou pourrait engendrer une situation dangereuse

- Tout accident ou dommage résultant du non-respect des règles ci-dessus incombe à votre responsabilité. Ni le fabricant, ni l'importateur, ni le fournisseur ne peuvent être tenus pour responsables. Chaque composant de votre produit est conçu pour un usage extrême mais, n'est pas indestructible



Conservez ces consignes pour pouvoir les consulter à tous moment.

6. RECYCLAGE

- Ce produit ne peut être traité comme déchet ménager
- Il doit être remis au centre de recyclage concerné
- En vous assurant que ce produit est éliminé correctement, vous favorisez la prévention des conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine

7. CONSEILS SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

- Le type, le numéro de série (S/N) et l'année de production sont très importants pour l'identification de votre appareil





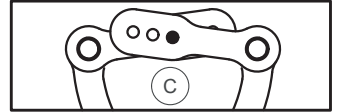
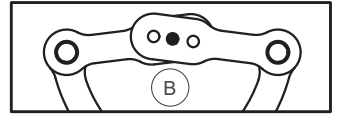
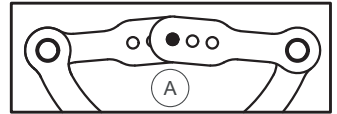
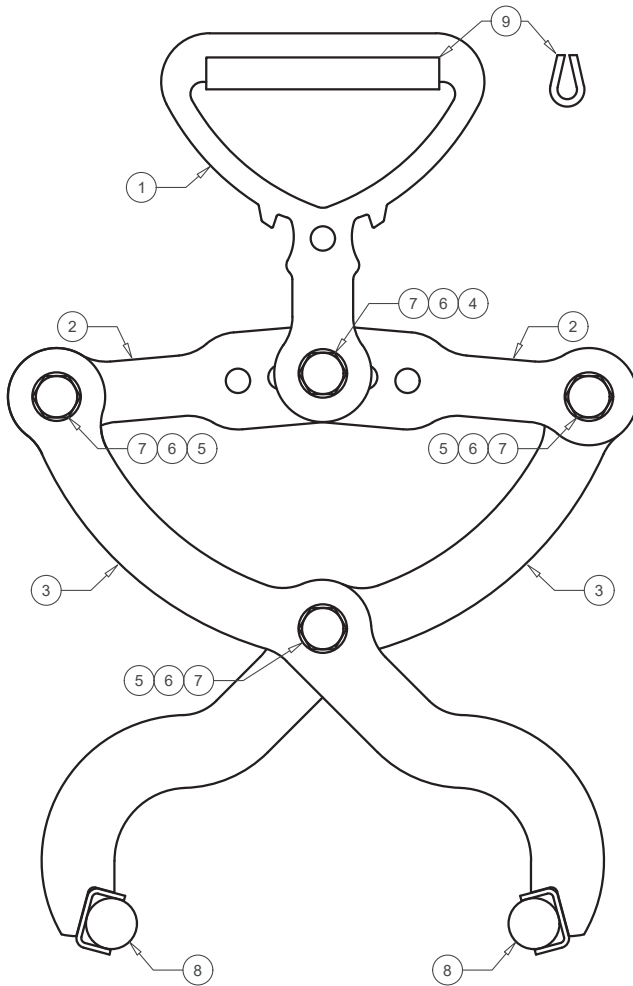
- Si vous avez besoin d'informations sur les pièces de rechange, la garantie ou d'autres détails spécifiques, veuillez-vous référer à ces informations
- La capacité de charge maximale (CMU) est la charge maximale qui peut être manipulée avec le dispositif. Ne dépassez pas cette capacité de charge
- La hauteur maximum de levage (HML) est la hauteur au-dessus de laquelle l'élément soulevé ne peut être soulevé au moyen de l'appareil

8. CONSEILS POUR LA LOCATION DES OUTILLAGES SYN-TECH S.R.L.

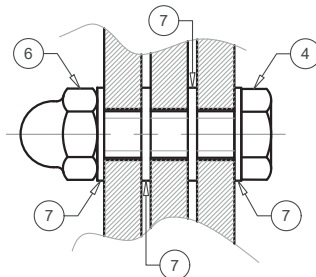
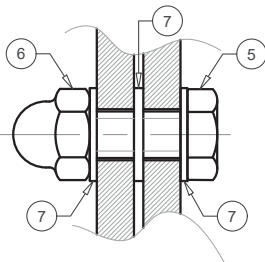
Avec chaque location d'appareils Syn-Tech S.R.L., le mode d'emploi original doit être inclus inconditionnellement (en dérogation à la langue du pays de l'utilisateur, les traductions respectives de l'original & les instructions de service doivent être fournies en plus) !

TOTEM UP LIGHT

PRINCIPE DE MONTAGE



POSITIONS DE REGLAGE	
A	DE 15 A 13 CM
B	DE 11 A 9 CM
C	DE 7 A 5 CM



CHARGE MAX: 60 Kg			
HAUTEUR LEVAGE MAX: 1 METRE			
REP.	NB.	DESIGNATION	REFERENCE
1	1x	POIGNEE	KIT.TU.LI.01
2	2x	LEVIER INTERMEDIAIRE	KIT.TU.LI.02
3	2x	LEVIER INFERIEUR	KIT.TU.LI.03
4	1x	VIS M10 / 45	KIT.FIXA.TU.LI
5	3x	VIS M10 / 35	KIT.FIXA.TU.LI
6	4x	ECROU M10 BORGNE	KIT.FIXA.TU.LI
7	13x	RONDELLE ø10mm	KIT.FIXA.TU.LI
8	2x	JOINT CORDE RONDE	KIT.CAOU.TU.LI.02
9	1x	JOINT PROFILE EN "U"	KIT.CAOU.TU.LI.01

Si vous désirez commander des pièces de remplacement, veuillez consulter votre revendeur.



Syn-Tech S.R.L.
Rue Ronheu, 9
4480 Hermalle Sous Huy (Engis) – Belgique
BCE / TVA : BE 0747.654.818
info@syn-tech.pro
<https://syn-tech.pro>
RPM Liège
Imprimé en Belgique
10/2020